

ACTION URGENTE

UN ENSEIGNANT RISQUE D'ETRE EXTRADE VERS LA TURQUIE

Mustafa Çabuk, un enseignant dans le secondaire qui vit en Géorgie, risque d'être extradé de façon imminente vers la Turquie, où il pourrait être torturé et soumis à d'autres graves violations des droits humains. La Turquie accuse Mustafa Çabuk de « soutenir le terrorisme », en invoquant des liens présumés avec le mouvement Gülen.

Mustafa Çabuk, un ressortissant turc qui vit et travaille en Géorgie depuis 2002, a été arrêté par la police géorgienne le 24 mai. Il travaille actuellement en tant que directeur et enseignant au lycée privé Demirel à Tbilissi, la capitale du pays. Cette arrestation est due à une demande d'extradition présentée par la Turquie, qui veut juger Mustafa Çabuk pour des infractions liées au terrorisme. Mustafa Çabuk nie toute forme de soutien au terrorisme. Il risque d'être extradé d'une minute à l'autre vers la Turquie, où il pourrait être soumis à la torture ou à d'autres mauvais traitements, à un procès inique et à d'autres graves violations des droits humains.

Mustafa Çabuk est accusé d'avoir aidé l'un des actionnaires du lycée privé Demirel à vendre ses parts au Metropolitan Education and Consulting Services LCC, un établissement d'enseignement situé aux États-Unis qui, selon la Turquie, est lié au mouvement Gülen. Le mouvement Gülen (qui détient un réseau international d'entreprises et d'établissements d'enseignement) a été fondé par Fethullah Gülen, accusé par les autorités turques d'avoir orchestré la tentative de coup d'État de juillet 2016, et qualifié par elles d'« organisation terroriste de Fethullah Gülen » (FETÖ). Fethullah Gülen, qui vit actuellement aux États-Unis, dément ces accusations.

Le tribunal de Tbilissi a le 25 mai soumis Mustafa Çabuk à un mandat d'arrêt aux fins d'extradition pour une durée de trois mois. L'avocat de Mustafa Çabuk a fait appel de cette décision. Malgré cet appel, le ministre géorgien de la Justice peut autoriser à tout moment l'extradition de Mustafa Çabuk.

Selon certaines informations, depuis 2016, le gouvernement turc exerce des pressions sur ses alliés pour qu'ils engagent des poursuites judiciaires contre les sympathisants présumés de Fethullah Gülen. Des éléments crédibles, recueillis par Amnesty International et d'autres organisations de défense des droits humains, prouvent que des personnes soupçonnées d'appartenir au mouvement Gülen ont été placées en détention arbitrairement et torturées. Aux termes du droit international relatif aux droits humains et de la législation géorgienne, la Géorgie est tenue de ne pas renvoyer une personne dans un pays où cette dernière risque d'être soumise à la torture, à d'autres mauvais traitements, ou à d'autres graves violations des droits humains.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en géorgien, en anglais ou dans votre propre langue) :

- demandez aux autorités géorgiennes de se conformer, s'agissant du cas de Mustafa Çabuk, aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international relatif aux droits humains, qui prévoit que nul ne peut être expulsé, extradé ou renvoyé d'une autre manière vers un pays où il risque de subir des actes de torture, d'autres mauvais traitements ou d'autres violations graves de ses droits fondamentaux.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 7 JUILLET 2017 À :

Premier ministre
Giorgi Kvirikashvili
7 Ingorokva St, Tbilisi 0114, Géorgie
Tél. : +995 32 299 0900
Formulaire en ligne :
gov.ge/index.php?lang_id=ENG&sec_id=378
Twitter : @KvirikashviliGi
FB: KvirikashviliOfficial

Formule d'appel : Dear Prime Minister, / Monsieur le Premier Ministre,
Ministre de la Justice
Tea Tsulukiani
24a Gorgasali St
Tbilisi, Géorgie
Tél. : + 995 32 240 5505
Courriel : info@justice.gov.ge
Twitter : @Justice_geo

Formule d'appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Géorgie dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Email addressSalutationVérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN ENSEIGNANT RISQUE D'ETRE EXTRADE VERS LA TURQUIE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

En Turquie, à la suite d'une tentative de coup d'État en 2016, le gouvernement s'est engagé dans une campagne de répression massive visant les fonctionnaires et la société civile du pays. Les personnes accusées de liens avec le mouvement Gülen en ont été la principale cible. En effet, les autorités reprochent à l'imam exilé Fethullah Gülen d'être responsable de cette tentative.

À la suite de la tentative de coup d'État, le gouvernement turc a annoncé l'instauration de l'état d'urgence pour une période de trois mois (prolongée de trois mois à deux reprises depuis lors), dérogeant ainsi à toute une liste d'articles du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et de la Convention européenne des droits de l'homme. Il a adopté une série de décrets qui n'ont pas garanti le respect de droits et de libertés déjà réduits. Plus de 100 000 fonctionnaires, parmi lesquels des enseignants, des policiers, des militaires, des médecins, des juges et des procureurs, ont été limogés au motif qu'ils avaient des liens avec une organisation terroriste ou représentaient une menace pour la sécurité nationale. Au moins 47 000 personnes ont été placées en détention provisoire parce qu'elles étaient accusées d'être liées à la tentative de coup d'État ou au mouvement Gülen, qualifié par les autorités d'« organisation terroriste de Fethullah Gülen » (FETÖ). Amnesty International et d'autres organisations de défense des droits humains ont recueilli des informations dignes de foi faisant état d'actes de torture à l'encontre de ces détenus.

Nom : Mustafa Çabuk
Homme

AU 121/17, EUR 56/6372/2017 26 mai 2017